

Coach professionnel individuel et d'équipe

RNCP24877 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	M1502, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	03/12/2015
Date d'échéance	03/12/2020

Certificateur(s)

LA CONTRE-ALLEE · SIRET : 44490467600046

La contre-allée - Centre international du coach

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le métier de coach professionnel individuel et d'équipe consiste à accompagner une personne, une équipe ou une organisation dans l'atteinte d'objectifs précis en mettant en œuvre des processus d'accompagnement dans le respect de règles éthiques.

Les activités du coach professionnel individuel et d'équipe sont :

Les fondations de la relation

- Analyse du contexte et des besoins du client
- Clarification des objectifs et de la finalité de l'accompagnement
- Elaboration du contrat

L'accompagnement de coaching

- Création d'une relation de confiance
- Conduite de l'entretien de coaching
- Capitalisation des apprentissages visant l'autonomie des personnes coachées

Le développement et l'amélioration continue du coach

- Analyse de sa pratique professionnelle
- Conception et adaptation de nouveaux outils
- Veille informative sur l'évolution des pratiques et du métier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées renvoient à deux domaines : le domaine technique et le domaine éthique.

Domaine technique

- Analyser le contexte et les besoins du client
- Clarifier les objectifs et la finalité de l'accompagnement
- Elaborer le contrat
- Créer une relation de confiance
- Conduire un entretien de coaching
- Renforcer l'autonomie du coaché à partir des apprentissages réalisés

Domaine éthique

Analyser sa pratique professionnelle et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue
Concevoir ou adapter de nouveaux outils
Etre en veille sur l'évolution des pratiques et du métier

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le coach professionnel individuel et d'équipe exerce son activité au sein de différents types de structures telles que des groupes de conseil ou des sociétés de conseil, des structures institutionnelles (ministères, collectivités territoriales, etc.) ou privées ; ou développe une activité sous statut d'indépendant ou libéral.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coach professionnel (individuel et d'équipe) ; Coach interne ; Manager coach ; Responsable Ressources Humaines ; Consultant coach ; Formateur coach

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le coach applique les règles déontologiques et éthiques du métier.

Il participe régulièrement à des supervisions de sa pratique professionnelle.

Il contractualise sa relation dans le cadre d'un contrat écrit.

Il s'interdit d'exercer tout abus d'influence.

Il s'astreint au secret professionnel et à la confidentialité.

Il s'engage d'un processus de formation continue.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 625 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 039
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé de 6 personnes :

- 4 professionnels du secteur dont 2 sont salariés et 2 sont employeurs, non intervenants dans l'organisme de formation et dont l'un est président du jury
- 2 professionnels de l'organisme de formation : le directeur pédagogique et le responsable qualité

Base légale

Date de décision	03/12/2015
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	03/12/2020

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP15739

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34557

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez nous adresser un mail à l'adresse info@centre-coach.fr
Centre International du Coach

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24877/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	72
Montant total engagé	380 710 €
Coût moyen par dossier	5 288 €
Durée moyenne	132 h
Période	01/2020 – 09/2021
France compétences	52 %
Reste à charge titulaire	47 %
France Travail	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.